

## Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du 31 mars 2022

Membres du Conseil Communautaire en exercice : 123

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 1,2,3,4,5,6,7,8,9,10,11,12,13,14,15,16,17,18,19,20,21,22,23,24,25,26,27,28,29,30,31,32,33,34,35,36,37,38,39,40,41,42,43,44,45.

La séance est ouverte à 18h03 et levée à 22h27.

**Étaient présents :** Audeux : Mme Françoise GALLIOU Avanne-Aveney : Mme Marie-Jeanne BERNABEU Besançon : M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY (à partir de la question n°6), Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH, M. Sébastien COUDRY, M. Philippe CREMER, M. Laurent CROIZIER, M. Benoit CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLIOLO, Mme Sadia GHARET, M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, Mme Agnès MARTIN, Mme Carine MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Yannick POUJET, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Nathan SOURISSEAU, M. André TERZO, Mme Claude VARET, Mme Anne VIGNOT, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF Bonnay : M. Gilles ORY Boussières : M. Eloi JARAMAGO Busy : M. Philippe SIMONIN Byans-sur-Doubs : M. Didier PAINÉAU Chalèze : M. René BLAISON Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT Champagne : M. Olivier LEGAIN Champvans-les-Moulins : M. Florent BAILLY Chemaudin et Vaux : M. Gilbert GAVIGNET Chevroz : M. Franck BERNARD Cussey-sur-l'Ognon : M. Jean-François MENESTRIER Deluz : M. Fabrice TAILLARD Devecey : M. Michel JASSEY (jusqu'à la question n°12 incluse) Ecole-Valentin : M. Yves GUYEN Fontain : Mme Martine DONEY Franois : M. Emile BOURGEOIS Geneuille : M. Patrick OUDOT Gennes : M. Jean SIMONDON La Vèze : M. Jean-Pierre JANNIN Les Auxons : M. Anthony NAPPEZ Mamirolle : M. Daniel HUOT Marchaux-Chaudefontaine : M. Patrick CORNE Morre : M. Jean-Michel CAYUELA (jusqu'à la question n°31 incluse) Nancray : M. Vincent FIETIER Noironte : M. Claude MAIRE Osselle-Routelle : Mme Anne OLSZAK Pelousey : Mme Catherine BARTHELET Pirey : M. Patrick AYACHE Pouilley-Français : M. Yves MAURICE Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET Pugey : M. Frank LAIDIE Roche-lez-Beaupré : M. Jacques KRIEGER Roset-Fluans : M. Jacques ADRIANSEN Saint-Vit : Mme Anne BIHR, M. Pascal ROUTHIER Saône : M. Benoit VUILLEMIN (jusqu'à la question n°8 incluse) Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU Tallenay : M. Ludovic BARBAROSSA Thoraise : M. Jean-Paul MICHAUD Torpes : M. Denis JACQUIN Vaire : Mme Valérie MAILLARD Venise : M. Jean-Claude CONTINI Vorges-les-Pins : Mme Maryse VIPREY

**Étaient absents :** Amagney : M. Thomas JAVAUX Besançon : Mme Elise AEBISCHER, M. Nicolas BODIN, Mme Fabienne BRAUCHLI, M. Cyril DEVESA, Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Marie-Thérèse MICHEL, M. Maxime PIGNARD, M. Anthony POULIN, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN, M. Gilles SPICHER, Mme Sylvie WANLIN Beure : M. Philippe CHANEY Brailans : M. Alain BLESSEMAILLE Champoux : M. Romain VIENET Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON Chauenne : Mme Valérie DRUGE Dannemarie-sur-Crête : Mme Martine LEOTARD Grandfontaine : M. Henri BERMOND La Chevillotte : M. Roger BOROWIK Larnod : M. Hugues TRUDET Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Mery-Vieilley : M. Philippe PERNOT Miserey-Salines : M. Marcel FELT Montfaucon : M. Pierre CONTOZ Montferrand-le-Château : Mme Lucie BERNARD Novillars : M. Bernard LOUIS Palise : M. Daniel GAUTHEROT Rancenay : Mme Nadine DUSSAUCY Thise : M. Loïc ALLAIN Vevesmes-Essarts : M. Jean-Marc JOUFFROY Vieilley : M. Franck RACLOT Villars Saint-Georges : M. Damien LEGAIN

**Secrétaire de séance :** M. Eloi JARAMAGO

**Procurations de vote :** E.AEBISCHER à K.BERTAGNOLI, G.BAILLY à L.MULOT (jusqu'à la question n°5 incluse), N.BODIN à M.ZEHAF, C.CAULET à F.PRESSE, F.BRAUCHLI à A.CHAUVET, C.DEVESEA à B.CYPRIANI, V.HALLER à D.HUGUET, P.C.HENRY à L.FAGAUT, M.LEMERCIER à C.WERTHE, C.LIME à A.CHASSAGNE, M.T.MICHEL à M.ETEVENARD, M.PIGNARD à K.DENIS-LAMIT, A.POULIN à J.E.LAFARGE, J.H.ROUX à Y.POUJET, J.SORLIN à S.COUDRY, G.SPICHER à O.GRIMAITRE, S.WANLIN à A.GHEZALI, A.BLESSEMAILLE à J.KRIEGER, R.VIENET à C.MAGNIN-FEYSOT, C.BOTTERON à A.NAPPEZ, M.LEOTARD à J.M.BOUSSET, M.JASSEY à Y.MAURICE (à partir de la question n°13), D.PARIS à E.BOURGEOIS, M.FELT à Y.GUYEN, P.CONTOZ à D.HUOT, N.DUSSAUCY à M.J.BERNABEU, B.VUILLEMIN à D.HUOT (à partir de la question n°9), L.ALLAIN à F.TAILLARD

Délibération n°2022/006032

Rapport n° 2 - Etat des décisions de la Présidente dans le cadre de sa délégation du Conseil

## Etat des décisions de la Présidente dans le cadre de sa délégation du Conseil

**Rapporteur : Mme Anne VIGNOT, Présidente**

### Résumé :

Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil de Communauté a, par délibération du 16 juillet 2020, donné délégation à la Présidente pour accomplir différents actes de gestion courante pendant la durée de son mandat.

La présente délibération a pour objet d'informer le Conseil de Communauté des décisions prises par la Présidente dans le cadre de ses attributions déléguées.

### **I. En matière financière**

#### **Direction de l'Economie Emploi Enseignement Supérieur Commerce**

25/02/2022 Cotisation 1 000 € à Association AVUF (Association des Villes Universitaires de France)

22/02/2022 Cotisation 1 155.81 € à AVE (Alliance Villes Emploi pour l'année 2022)

10/01/2022 Cotisation 1 155.81 € à AVE (Alliance Villes Emploi pour l'année 2021) Suite à une réorganisation interne l'appel de fonds n'avait pu être envoyé en 2021.

Cotisation GRAINE 90 euros

Cotisation CBN 50 euros

Cotisation ATMO BFC 500 euros

**Economie** - DIV.22.08.D11 en date du 07/02/2022 - Subvention FIE - Projet GLOBE SAUTER - GBM / GLOBE SAUTER pour un montant de 9 750 €

**Habitat** - DIV.22.08.D12 en date du 10/02/2022 - Programme d'aide à l'amélioration de l'habitat privé (dispositifs « AAPEL PO », « AAPEL PB » et « PAMELA ») – Décision de subvention pour un montant de 109 779 €

**Transport** - DIV.22.08.D15 en date du 10/02/2022 - Réforme et cession de biens vétustes

**Habitat** - DIV.22.08.D16 en date du 24/02/2022 - Programme d'aide à l'amélioration de l'habitat privé (dispositifs « AAPEL PO », « AAPEL PB » et « PAMELA ») – Décision de prorogation du délai de validité de subvention

**Habitat** - DIV.22.08.D17 en date du 08/03/2022 - Programme d'aide à l'accession à la propriété – Décision de subvention pour un montant de 17 000 €

**Habitat** - DIV.22.08.D18 en date du 08/03/2022 - Programme d'aide à l'amélioration de l'habitat privé (dispositifs « AAPEL PO », « AAPEL PB » et « PAMELA ») – Décision de subvention pour un montant de 69 736 €

**Habitat** - DIV.22.08.D19 en date du 08/03/2022 - Reconstitution de l'offre démolie NPRU Grette et Planoise - Décision de subvention : ZAC « Le Coteau des Epenottes » (Tranche 2b) - Serre-les-Sapins - Loge.GBM pour un montant de 87 000 €

**Habitat** - DIV.22.08.D20 en date du 08/03/2022 - Reconstitution de l'offre démolie NPRU Grette - Décision de subvention : 49/51 rue de Dole - Besançon - Loge.GBM et GBM pour un montant de 164 000 €

**Finances** - FIN.22.08.D3 en date du 28/02/2022 - Demande de subvention auprès de l'Etat - Création d'une piste cyclable bidirectionnelle sur le Pont de la République à Besançon - Etat (DSIL) pour un montant de 27 390 €

**Finances** - FIN.22.08.D4 en date du 18/02/2022 - Régie d'avances sur frais de mission et représentation - Modification temporaire du montant de l'avance - MIPIM 2022

**Finances** - FIN.22.08.D5 en date du 21/02/2022 - Demandes de subventions - Réalisation d'un itinéraire cyclable reliant Franois et Chemaudin et Vaux - Département du Doubs - Etat pour un montant de 316 838,08 €

## **II. En matière de marchés publics**

### **Prestations de gestion de la base de loisirs et du camping d'Osselle**

Titulaire : GROUPE PROFESSION SPORT LOISIRS - 25000 BESANCON

Date de notification : 24/02/2022

Montant : 288 000 € HT

### **Festival Livres dans la Boucle, édition 2022 à 2025 - Assistance à la programmation et l'organisation du festival**

Titulaire : TOME 2 - 75006 PARIS

Date de notification : 02/02/2022

Montant : 166 000 € HT

### **Opérations de manutention et de déménagement**

Titulaire : PROJECT SERVICES - 75012 PARIS

Date de notification : 03/02/2022

Montant maximum : 280 000 € HT

### **Fourniture de béton hydraulique**

Titulaire : EQIOM BETONS - 25000 BESANCON

Date de notification : 11/02/2022

Montant maximum : 180 000 € HT

### **Valorisation des boues de la station d'épuration d'Osselle - Boues lagunes et filtres plantés de roseaux**

Titulaire : SEDE - 21420 SAVIGNY LES BEAUNE

Date de notification : 26/01/2022

Montant : 164 500 € HT

### **Saint Vit - Requalification de la rue de la Libération**

Titulaire : JC BONNEFOY - 25660 SAONE

Date de notification : 17/02/2022

Montant : 439 965.50 € HT

### **Parking Cassin - Fourniture et pose de système de contrôle d'accès et de péage parking Cassin**

Titulaire : DESIGNA FRANCE - 95520 OSNY

Date de notification : 15/02/2022

Montant : 33 931 € HT

### **Fourniture de gazole**

Titulaire : SAS ROGNON CYPRIEN - 25500 MORTEAU

Date de notification : 03/02/2022

Montant : 33 127.50 € HT

### **Fourniture de gazole**

Titulaire : SAS ROGNON CYPRIEN - 25500 MORTEAU

Date de notification : 17/02/2022

Montant : 32 043.33 € HT

### **Fourniture de gazole**

Titulaire : THEVENIN DUCROT DISTRIBUTION - 25300 PONTARLIER

Date de notification : 03/03/2022

Montant : 40 560 € HT

### **Fourniture de SSP95**

Titulaire : THEVENIN DUCROT DISTRIBUTION - 25300 PONTARLIER

Date de notification : 04/02/2022

Montant : 31 196 € HT

### **Avenant 1: Travaux de remise à niveau de la station de traitement des eaux usées de Saône**

Délibération du Conseil de Communauté du 31 mars 2022

Communauté urbaine Grand Besançon Métropole

Titulaire : SCIRPE - 69110 SAINTE FOY LES LYON  
 Objet de l'avenant : Prestations en plus-value et en moins-value  
 Date de l'avenant : 08/02/2022  
 Montant initial du marché : 557 387.75 € HT  
 Montant de l'avenant : + 26 220.30 € HT

**Avenant 3 : Fourniture de conteneurs aériens et de pièces détachées pour la collecte en apport volontaire des déchets recyclables du centre-ville de Besançon**

Titulaire : ASTECH - 68190 ENSISHEIM  
 Objet de l'avenant :  
 Modification des prix du marché de manière exceptionnelle et limitée dans le temps liée au contexte mondial de hausse des matières premières,  
 Date de l'avenant : 10/02/2022  
 Montant initial du marché: sans mini ni maxi  
 Montant de l'avenant : sans incidence financière

**Avenant 4 : Fourniture et implantation de conteneurs enterrés, et pièces détachées, destinés à la collecte sélective des déchets ménagers en point d'apport volontaire au centre-ville de Besançon**

Titulaire du marché : ASTECH - 68190 ENSISHEIM  
 Objet de l'avenant : Modification des prix du marché de manière exceptionnelle et limitée dans le temps liée au contexte mondial de hausse des matières premières,  
 Date de l'avenant : 17/02/2022  
 Montant du marché HT : sans mini ni maxi  
 Montant de l'avenant HT : sans incidence financière

**III. En matière domaniale et foncière**

- Tableau recensant les différentes conventions dans lesquelles GBM est bailleur

Preneur	Adresse du bien mis à disposition	Durée	Objet	Modalités financières
SMALTIS	4 rue Bried	9 ans	Convention de services	1800HT/an
VISTACARE MEDICAL	4 rue Bried	3 ans	Convention de services	672.30HT/an

- Tableau recensant les différentes conventions dans lesquelles GBM est locataire voir sous-locataire

**EAU-ASSAINISSEMENT**

Par acte notarié du 25 mars 2021, constitution d'une servitude au profit de GBM pour des collecteurs publics unitaires et d'eau pluviale portant sur une parcelle appartenant à Sedia, sise à Besançon et cadastrée :

Section	N°	Lieu-dit	Surface
NT	488	Rue de l'Epitaphe	4 ha 30 a 64 ca

Cette servitude a été consentie à titre gratuit.

Par acte notarié du 28 avril 2021, constitution d'une servitude au profit de GBM pour une canalisation publique d'eau potable portant sur des parcelles appartenant à M. Andrey, sises à Pugey et cadastrées :

Section	N°	Lieu-dit	Surface
ZB	58	Les Grands Prés	1 ha 32 a

ZB	59	Les Grands Prés	84 a
----	----	-----------------	------

Cette servitude a été consentie moyennant une indemnité de 440 euros.

## ECONOMIE

Par acte notarié du 28 mai 2021, acquisition de parcelles par voie de préemption à la société Telimob Est SNC sises à Besançon et cadastrées :

Section	N°	Lieu-dit	Surface
HT	59	105 rue de Vesoul	1a 13 ca
HT	123	105 rue de Vesoul	5 a 19 ca
HT	126	1 rue des Founottes	53 a 17 ca

Cette acquisition visant à constituer de la réserve foncière au sein de la ZAC Temis est intervenue au prix de 90 880 euros.

Par acte notarié du 1<sup>er</sup> juillet 2021, cession à la SCI MIJE du lot 22 de la ZAE du Noret, sis à Mamirolle, correspondant à la parcelle cadastrée :

Section	N°	Lieu-dit	Surface
ZA	242	Au Noret	10 a 92 ca

Cette cession est intervenue au prix de 23 052,12€ TTC.

Par acte notarié du 6 septembre 2021, GBM, en tant qu'autorité compétente en matière économique, est intervenu à l'acte dans le cadre d'une aliénation par la commune de Miserey-Salines à la société Oh Zone portant sur une parcelle sise à Miserey-Salines et cadastrée :

Section	N°	Lieu-dit	Surface
AK	121	La Lye	44 a 62 ca

Cette aliénation est intervenue au prix de 200 000 euros.

Par acte notarié du 21 septembre 2021, cession à la SA Batifranc, crédit bailleur, pour le crédit-preneur YSM Invest Holding, des lots E18 et E19p de la ZAE de l'Echange, sis à Chemaudin et Vaux, correspondant à la parcelle cadastrée :

Préfixe	Section	N°	Lieu-dit	Surface
593	ZE	265	LES ESSARTS LA VEZE	94 a 45 ca

Cette cession est intervenue au prix de 255 015 euros TTC.

Par acte notarié du 21 septembre 2021, acquisition à la commune de Mamirolle de parcelles situées dans la ZAE du Clousey à Mamirolle cadastrées :

Section	N°	Adresse	Surface
AL	25	Au Clousey	16 a 17 ca
AL	26	Au Clousey	19 ca

Cette acquisition est intervenue au prix de 35 337,60€ TTC.

Par acte notarié du 21 septembre 2021, cession à la SCI PVD Foncière d'une parcelle située dans la ZAE du Clousey à Mamirolle cadastrée :

Section	N°	Adresse	Surface
AL	25	Au Clousey	16 a 17 ca

Cette cession est intervenue au prix de 34 927,20 euros TTC.

Par acte notarié du 26 octobre 2021, cession à Sedia de parcelles sises à Besançon, ZAC Temis, et cadastrées :

Section	N°	Lieu-dit	Surface
HT	59	105 rue de Vesoul	1a 13 ca
HT	123	105 rue de Vesoul	5 a 19 ca
HT	126	1 rue des Founottes	53 a 17 ca

Cette cession est intervenue au prix de 93 226,75€.

Par acte notarié du 10 décembre 2021, cession à la SCI Berion Frères du lot 16 de la ZAE du Noret, sis à Mamirolle, et cadastré :

Section	N°	Lieu-dit	Surface
ZA	245	Au Noret	13 a 34 ca

Cette cession est intervenue au prix de 28 160,74€ TTC.

Par acte notarié du 21 décembre 2021, échange avec la SARL Boussières de parcelles situées dans la ZAE de Boussières.

GBM a cédé la parcelle cadastrée :

Section	N°	Lieu-dit	Surface
ZB	657	Sur Les Craies	50 a 36 ca

GBM a acquis la parcelle cadastrée :

Section	N°	Lieu-dit	Surface
ZA	659	Sur Les Craies	50 a 36 ca

Cet échange a été consenti sans soulte.

## MOBILITE

Par acte notarié du 28 mai 2021, acquisition de parcelles à la commune d'Avanne-Aveney, dans le cadre de l'aménagement de la piste cyclable reliant Besançon Chateaufarine à Montferrand-le-Château, sises à Avanne-Aveney et cadastrées :

Section	N°	Lieu-dit	Surface
E	216	Au-dessus de Chemillet	2 a 44 ca
E	218	Au-dessus de Chemillet	37 ca
E	220	Au-dessus de Chemillet	5 a 28 ca
E	222	Au-dessus de Chemillet	2 a 86 ca
E	224	Au-dessus de Chemillet	3 a 72 ca

Cette acquisition est intervenue au prix de 4 753€.

Le 1<sup>er</sup> juillet 2021, un acte notarié est venu rectifier un acte notarié signé le 16 février 2021 portant sur l'acquisition pour la réalisation d'une piste cyclable d'une parcelle au GFA Pré Verdote cadastrée :

Section	N°	Adresse	Surface
ZC	282	Champ Coutiet	8 a 53 ca

La rectification porte sur le montant de l'indemnité d'éviction. Il avait été précisé que cette indemnité s'élevait à 3378 euros alors que son montant était en réalité de 338€.

Par acte notarié du 21 septembre 2021, cession à la SCCV des Chaprais d'une parcelle bâtie sise à Besançon, acquise dans le cadre du projet tramway, cadastrée :

Section	N°	Adresse	Surface
BR	461	Rue de la Corvée	14 07 ca

Cette cession est intervenue au prix de 220 000€.

Par acte notarié du 2 novembre 2021, acquisition à la SCI Socaten de parcelles sises à Thise pour l'aménagement de la piste cyclable Thise-Chalezeule cadastrées :

Section	N°	Lieu-dit	Surface
AM	286	Rue du Rond Buisson	19 ca
AM	288	Longues Raies	43 ca

Cette acquisition est intervenue au prix de 1240 euros.

Par acte notarié du 2 novembre 2021, acquisition à la SCI Entrepôts Généraux Est N Quatre de parcelles sises à Thise pour l'aménagement de la piste cyclable Thise-Chalezeule cadastrées :

Section	N°	Lieu-dit	Surface
AM	276	Rue du Rond Buisson	9 ca
AM	278	Rue du Rond Buisson	30 ca
AM	280	Rue du Rond Buisson	31 ca
AM	282	Rue du Rond Buisson	8 ca

Cette acquisition est intervenue au prix de 1560€.

Par acte notarié du 2 novembre 2021, acquisition à la SCI Entrepôts Généraux Est N Cinq d'une parcelle sise à Thise pour l'aménagement de la piste cyclable Thise-Chalezeule cadastrée :

Section	N°	Lieu-dit	Surface
AM	284	Rue du Rond Buisson	37 ca

Cette acquisition est intervenue au prix de 740€.

## TOURISME

Par acte notarié du 10 décembre 2021, acquisition pour le projet d'extension de la base nautique d'Osselle d'une parcelle appartenant à M. Amrein, sise à Osselle Routelle, et cadastrée :

Section	N°	Lieu-dit	Surface
ZA	30	A Prost	1 ha 60 a 80 ca

Cette acquisition est intervenue au prix de 9496€.

## VOIRIE

Par procès-verbal d'abandon du 26 avril 2021, régularisation à titre gratuit d'une mise à l'alignement portant sur une parcelle appartenant à M. Favre sise à Besançon et cadastrée :

Section	N°	Adresse	Surface
HX	432	13 bis rue Robert Demangel	4 ca

Par acte notarié du 28 mai 2021, acquisition d'une parcelle à affecter à voirie, appartenant à Mme Simon, sise à Besançon et cadastrée :

Section	N°	Adresse	Surface
HS	449	3 B rue de l'Escale	17 ca

Cette acquisition est intervenue au prix de 750€.

Par acte notarié du 1<sup>er</sup> juillet 2021, acquisition d'une parcelle affectée à voirie, appartenant à sise à Besançon et cadastrée :

Section	N°	Adresse	Surface
BS	468	58 rue Romain Roussel	22 ca

Cette acquisition est intervenue à titre gratuit.

Par acte notarié du 1<sup>er</sup> juillet 2021, acquisition de parcelles à affecter à voirie, appartenant à la SCI Chateaufarine, sises à Besançon et cadastrées :

Section	N°	Lieu-dit	Surface
LV	157	Chemin des Essarts l'Amour	6 a 98 ca
LV	160	Chemin des Essarts l'Amour	11 a 40 ca
LV	163	Chemin des Essarts l'Amour	28 ca
LV	167	Chemin des Essarts l'Amour	5 a 90 ca
LV	178	Chemin des Essarts l'Amour	5 a 03 ca
LV	361	Chemin des Essarts l'Amour	3 a 80 ca
LW	217	Chemin des Essarts l'Amour	7 a 52 ca

Cette acquisition est intervenue à titre gratuit.

Par acte notarié du 13 juillet 2021, acquisition d'une parcelle à affecter à voirie, appartenant à M. Sirat, sise à Besançon et cadastrée :

Section	N°	Adresse	Surface
NS	202	14 rue Français Arago	1 a 23 ca

Cette acquisition est intervenue au prix de 5 535 euros.

Par acte notarié du 26 octobre 2021, acquisition de parcelles à affecter à voirie, appartenant à l'indivision Brezard, sises à Besançon et cadastrées :

Section	N°	Lieu-dit	Surface
DS	564	7 B Chemin des Trulères	17 ca
DS	577	Chemin des Trulères	50 ca
DS	578	Chemin des Trulères	55 ca
DS	580	Chemin des Trulères	8 ca

Cette acquisition est intervenue au prix de 8 450 euros.

Par acte notarié du 26 octobre 2021, acquisition de parcelles affectées à voirie, appartenant au Syndicat des Copropriétaires Place des Ecoliers, sises à Grandfontaine et cadastrées :

Section	N°	Lieu-dit	Surface
AD	141	Place des Ecoliers	57 ca
AD	142	Place des Ecoliers	7 ca

Cette acquisition est intervenue au prix de 3776 euros.

Conformément à la décision du Tribunal Administratif du 16 mars 2021, cette somme a été versée à l'ancien propriétaire M. Delienne.

Par acte notarié du 26 octobre 2021, acquisition d'une parcelle pour la création d'une aire de retournement appartenant à M. et Mme Lacroix, sise à Besançon et cadastrée :

Section	N°	Lieu-dit	Surface
KT	163	34 chemin de l'Oeillet	44 ca

Cette acquisition est intervenue au prix de 2420 euros.

Par acte notarié du 26 octobre 2021, acquisition d'une parcelle affectée à voirie, appartenant à M. et Mme Dziadkowiak, sise à Besançon et cadastrée :

Section	N°	Lieu-dit	Surface
CT	620	56 rue Emile Picard	24 ca

Cette acquisition est intervenue au prix de 1680 euros.

Le 2 novembre 2021, un acte notarié est venu rectifier un acte notarié signé le 29 octobre 2020 portant sur l'acquisition à M. et Mme Bourgoin d'une parcelle à affecter à voirie cadastrée :

Section	N°	Lieu-dit	Surface
OR	383	6 Chemin des Quatrouillots	1 a 19 ca

La rectification porte sur l'identité des vendeurs. Il avait été précisé que cette parcelle appartenait à M. et Mme Bourgoin alors qu'en réalité elle appartenait à M. Brosset et Mme Raclot.

Par acte notarié du 2 novembre 2021, acquisition de parcelles à affecter à voirie, appartenant à M. Chalmin, sises à Besançon et cadastrées :

Section	N°	Lieu-dit	Surface
PZ	272	Chemin des Relançons	6 ca
PZ	274	Chemin des Relançons	1 ca
PZ	276	Chemin des Relançons	17 ca

Cette acquisition est intervenue au prix de 1598 €.

Par acte notarié du 10 décembre 2021, acquisition d'une parcelle à affecter à voirie, appartenant à M. Henriet, sise à Besançon et cadastrée :

Section	N°	Adresse	Surface
OZ	325	Chemin du Point du Jour	1 a 68 ca

Cette acquisition est intervenue au prix de 10 080 euros.

#### **DIVERS**

Par acte notarié du 28 avril 2021, acquisition aux consorts Belot d'une parcelle sise à Besançon, pour l'agrandissement du cimetière Saint-Claude, cadastrée :

Section	N°	Adresse	Surface
OX	204	Chemin des Grands Bas	1 ha 02 a 28 ca

Cette acquisition est intervenue au prix de 60 070 euros (53 700 euros à titre d'indemnité principale, 6 370 euros à titre d'indemnité de remplacement).

Par acte notarié du 21 septembre 2021, constitution d'une servitude au profit de GBM pour l'entretien d'une passe à poissons sur une parcelle sise à Chenecey Buillon et cadastrée :

Section	N°	Adresse	Surface
A	92	Aux Carrons	23 a 05 ca

Cette constitution de servitude a été consentie à titre gratuit.

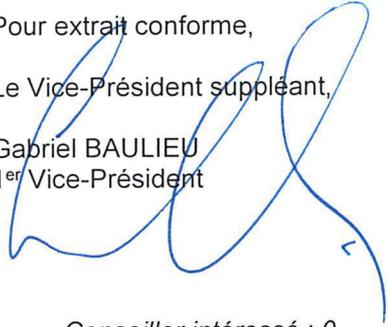
#### **IV. En matière de ressources humaines**

- Convention de mise à disposition de personnel « chargé de mission Pôle Développement ». La Ville de Besançon met à disposition de GBM un fonctionnaire territorial à raison de 25% d'un temps complet pour effectuer des missions sur le poste de chef de mission Opération de

Revitalisation Territoriale (ORT). La mise à disposition s'effectue pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2024 (convention signée le 4 février 2022).

**A l'unanimité, le Conseil de Communauté prend acte de la présentation des décisions de la Présidente dans le cadre de sa délégation du Conseil.**

Pour extrait conforme,  
Le Vice-Président suppléant,  
Gabriel BAULIEU  
1<sup>er</sup> Vice-Président



*Rapport adopté à l'unanimité :*

*Pour : 108*

*Contre : 0*

*Abstention\* : 0*

*Conseiller intéressé : 0*

*\*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.*